

Nouvelle étape pour la STEP

Montilier » La station d'épuration STEP Seeland Sud, prévue sur le site de Montilier, vient de franchir une nouvelle étape: la demande de permis de construire a été déposée. Les détails ont été présentés hier à la presse et aux habitants de Montilier et région, par l'association de la STEP et la commune. A terme, la nouvelle infrastructure traitera les eaux usées de 17 communes, regroupant près de 24 000 habitants. Elle remplacera les actuelles STEP de la région de Morat et de Chiètres.

Pour rappel, l'association STEP Seeland Sud a soumis la demande de permis un an plus tard que prévu (LL du 7.6.19). Notamment en raison de tests supplémentaires et de clarifications financières demandés par diverses instances.

Lors de sa dernière séance, le conseil d'administration de la STEP Seeland Sud a examiné les documents pour la construction et la rénovation de la STEP et a décidé de soumettre la demande de construction «pour la plus économique et écologique des solutions pour l'évacuation des eaux usées dans les régions de Morat et de Chiètres», communique l'association. La demande a été évaluée de manière positive par les autorités et instances cantonales en juin 2019.

Le permis de construire est attendu pour le printemps 2020, les travaux de Montilier devant débuter à l'automne de la même année, précise Ursula Schneider Schüttel, présidente de l'association STEP Seeland Sud. » NR

Un deuxième collège en vue à Bulle

Formation » Le Conseil d'Etat fribourgeois livre un rapport sur un postulat du député Simon Bischof.

Construire un deuxième collège pour le sud du canton à Vuisternens-devant-Romont n'est pas une bonne idée. Le Conseil d'Etat fribourgeois répond ainsi à une suggestion que le député Simon Bischof (ps, Ursy) a émise dans un postulat. Il estime que cette localisation pénaliserait les régions de la vallée de la Jogne, de l'Intyamon ainsi que les rives du lac de la Gruyère. Ces dernières régions représentant un bassin de population plus important que ceux de la vallée du Flon et de la région d'Ursy.

Si l'exécutif cantonal estime que le lieu proposé est inapproprié, il soutient en revanche la nécessité d'un nouveau collège dans le sud du canton, plus précisément à Bulle. Il n'a d'ailleurs pas attendu l'avis du Grand Conseil sur cette question pour lancer un rapport qui analyse les besoins dans cette région.

Publié hier, «ce rapport est l'occasion de faire le point sur l'évolution probable du nombre des élèves du secondaire 2 dans le sud du canton durant les vingt prochaines années», explique le Conseil d'Etat. Pour rappel, le Collège du Sud n'accueille pas uniquement des

gymnasiens mais aussi la filière de l'Ecole de commerce ainsi que celle de l'Ecole de culture générale. L'établissement a été agrandi entre 2014 et 2015 pour accueillir 1300 élèves.

1363 élèves

Le nombre d'étudiants au Collège du Sud à la rentrée 2018

Le rapport annonce qu'il en comptait 1363 à la rentrée 2018, les effectifs ayant continué à croître de manière importante.

Selon les projections démographiques pour les 16-19 ans, les effectifs devraient se stabiliser ces quinze prochaines années, voire légèrement augmenter suivant le scénario le plus «haut». Le rapport précise toutefois: «Avec plus de 1350 élèves utilisant quotidiennement ses locaux, le Collège du Sud a atteint le maximum de sa capacité d'accueil et a dépassé la taille idéale pour une école du secondaire 2.»

Une solution concrète est envisagée: la construction d'un bâtiment pouvant accueillir 500 à 600 élèves, «soit l'effectif approximatif de la filière ECG», de manière à soulager l'actuel Collège du Sud. » STÉPHANIE BUCHS

Chants, sketch ou quiz ont lieu aujourd'hui à Fribourg pour la Journée mondiale des langues des signes

«On a une belle langue des signes»

« NICOLE RÜTTIMANN

Fribourg » «Montrer qu'on est là, qu'on a une belle langue des signes et sensibiliser le public à cette culture», tel est l'un des buts visés par la Société des sourds de Fribourg, qui fête son 75^e anniversaire. Pour marquer ce cap, elle organise aujourd'hui une action dans le cadre de la Journée internationale des langues des signes, dans la cour du Collège Saint-Michel.

«Il faudrait que la langue des signes soit inscrite dans la Constitution»

Sophie Rosset

Au menu, d'abord une partie officielle avec accueil de politiques et sponsors, présence de la Fédération suisse des sourds, apéro et sensibilisation à la culture sourde et sa langue des signes. Dès 13 h, le public est convié à un parcours de postes, quiz ludique. Partant du collège pour rallier la place Pythion, il promet quelques cadeaux à la clé. Une scène dans la cour propose aussi chants signés, slam et sketch, avec grillades et boissons.

La Société des sourds espère attirer un millier de personnes et montrer que «communiquer en langue des signes n'est pas si difficile, et que l'on peut faire plus», expose Sophie Rosset, sa prési-



Christian Dousse, chargé des contacts médias, et Sophie Rosset, présidente de la Société des sourds de Fribourg, en pleine conversation en langue des signes. Alain Wicht

dente, qui lit elle-même sur les lèvres de ses interlocuteurs.

Si celle-ci note «une évolution positive», et un regain d'intérêt du public, des efforts

restent à faire, estime-t-elle: «Nous attendons du canton qu'il fasse davantage pour l'inclusion de personnes sourdes, en premier lieu que la langue

des signes soit inscrite dans la Constitution.» Une motion vient d'être déposée au Parlement fédéral par la Fédération suisse des sourds. Sophie Rosset espère

une meilleure reconnaissance au niveau national, avec davantage de sous-titrage sur les chaînes de télévision, et que les services publics engagent plus

d'interprètes. La Fédération milite aussi pour un meilleur accès au niveau scolaire, par ce biais.

L'inscription de ce langage permettrait de mettre sur pied de nouvelles formations pour les interprètes et d'en augmenter le nombre, note-t-elle: «Le service procom, qui dispense cette formation, ne compte que 25 interprètes pour toute la Romandie. Or, en Suisse, on compte 10 000 personnes sourdes ou malentendantes et près de 700 pour le canton de Fribourg! Sans compter que les problèmes d'audition augmentent, avec des jeunes s'exposant à de la musique forte.»

Fondée en 1944

La Société des sourds, à but non lucratif, a été fondée en 1944 par d'anciens élèves de l'Institut Saint-Joseph, au Guintzet, souhaitant garder contact. Actuellement, elle compte 115 membres et amis. Elle ne reçoit pas de subvention mais vit des cotisations – des dons ont permis de mettre sur pied cette journée – et organise des actions de sensibilisation et des sorties pour ses membres.

Cette journée est le troisième événement organisé pour marquer son 75^e anniversaire. Le premier était un tournoi populaire de cartes en janvier. En juin, elle a proposé un week-end moto avec des motards sourds de toute l'Europe. Et en décembre, se déroulera une cérémonie de clôture avec gala.

» Plus d'information sur www.ssfribourg.ch

Des élections à Villaz-Saint-Pierre

Fusion » Les citoyens de la commune glânoise sont appelés à élire le Conseil communal de la nouvelle commune de Villaz le 10 novembre.

Les citoyens de Villaz-Saint-Pierre sont convoqués le 10 novembre pour élire les cinq représentants qui siégeront au Conseil communal de la nou-

velle commune de Villaz, née de la fusion de La Folliaz et de Villaz-Saint-Pierre. Le dépôt des listes des candidats est fixé au lundi 30 septembre à midi.

Cette élection est organisée, car le nombre de conseillers communaux acceptant d'entrer à l'exécutif de la nouvelle commune est inférieur au

nombre de sièges à repourvoir. Quatre des sept conseillers communaux actuels, à savoir le syndic Jacques Wicht, le vice-syndic André Repond, Sébastien Clivaz et Patricia Zahno, se représentent alors que cinq sièges sont à repourvoir, précise la commune sur son site internet. Une élection ne sera en revanche pas néces-

saire à La Folliaz, étant donné que quatre conseillers communaux (la syndique Laetitia Reynaud, le vice-syndic Jean-Daniel Roux, Dominique Kaech et Frédéric Moullet) se sont représentés, ce qui correspond au nombre de sièges à repourvoir pour le cercle électoral. »

MAUD TORNARE

PUBLICITÉ



Valérie Piller Carrard
Conseillère nationale



Ursula Schneider Schüttel
Conseillère nationale



Christian Levrat
Conseiller aux États

«Café national»
Mercredi 25 septembre 2019 à 20 heures
Restaurant Le Centre,
Le Centre 4, 1784 Courtepin
Ouvert à toutes et tous!

